

## Intégration et WASH : comment s'y prendre ?

*Pour être inclusif, un programme WASH doit prendre en compte le contexte local. La liste de vérifications ci-dessous donne quelques consignes à suivre pour s'en assurer.*

- 1. Une analyse de situation** permet d'identifier les barrières environnementales, comportementales et institutionnelles auxquelles font face les différents groupes marginalisés dans leur accès aux services WASH.
- 2. L'enquête de référence** inclut des données sur la population, séparées selon le genre, l'âge et le handicap, et contient des questions sur l'hygiène menstruelle, l'accessibilité pour les personnes handicapées aux installations, ainsi sur que les comportements traditionnels envers le genre, les handicaps et l'âge en relation avec l'eau et l'assainissement. Les sondages recueillent le point de vue des femmes, des enfants, des personnes âgées, des personnes handicapées et de leur familles, et de tous les groupes sociaux dont les besoins sont susceptibles d'avoir été négligés (castes, groupes religieux, nomades, migrants, personnes déplacées, travailleuses du sexe, prisonniers)
- 3. La mobilisation communautaire** utilise une approche participative qui permet à différents groupes, y compris les moins influents, de s'investir dans les prises de décision. Les lieux et l'heure des réunions doivent être adaptés. Les réunions sont organisées séparément pour les femmes et les enfants pour faciliter leur libre expression ; les personnes âgées ou handicapées doivent pouvoir être rencontrées à leur domicile si nécessaire. Les médiateurs utilisent des méthodes participatives centrées sur les personnes.
- 4. Les messages d'information** sur l'hygiène et l'assainissement comprennent des faits sur l'hygiène menstruelle, les handicaps, et les maladies transmissibles. Ils réaffirment le besoin de fournir les services WASH à tous, et contestent les croyances qui sous-tendent les discriminations contre les personnes âgées ou handicapées, les personnes malades chroniques ou les personnes de caste ou de religion particulières.
- 5. Les messages d'information sont diffusés en langages locaux** de façon accessible, avec des images pour les personnes illettrées et en format audio pour les personnes aveugles. Tous doivent avoir accès à des informations pertinentes. Les filles et les femmes reçoivent les informations sur la gestion de l'hygiène menstruelle.
- 6. Les informations sur les options abordables d'installation de toilettes dans les ménages** comprennent des photos de dispositifs adaptés et accessibles, et de gestion de l'hygiène menstruelle.
- 7. Les installations sanitaires disposent d'espaces privés pour les femmes pour se laver, pour laver leurs vêtements durant les périodes menstruelles** ainsi que leurs protections hygiéniques.

## Intégration et WASH : comment s'y prendre ?

8. Les installations sanitaires et leurs environs sont conçus et situés afin d'assurer **la sécurité et la dignité de leurs usagers**, en particulier les filles adolescentes, les femmes et les enfants.
9. **Les points d'eau publics** sont situés et installés de la manière la plus accessible et la plus facile à utiliser pour tous, y compris les enfants et les personnes âgées ou handicapées.
10. **Les toilettes dans les lieux publics et institutionnels** (marchés, écoles, centres de santé) comprennent des parties séparées pour les hommes et les femmes, avec des cabines accessibles et de l'eau à disposition dans les cabines des femmes pour l'hygiène menstruelle.
11. **Les serviettes hygiéniques** peuvent être jetées de façon appropriée.
12. **Les comités d'utilisateurs** incluent les femmes et les membres de groupes marginalisés, et sont facilités de manière à assurer une bonne participation.
13. **Le système de tarifs** propose des options pour les plus pauvres et les personnes qui ne peuvent pas payer.
14. **Des liens sont formés avec les agences pertinentes**, par exemple en matière de santé, de réhabilitation, de protection, de violence basée sur le genre, etc. afin d'adresser les problèmes ou besoins au-delà du seul secteur WASH.
15. **Les indicateurs de suivi et d'évaluation** reflètent les objectifs suivants :
  - Installations avec un niveau spécifié d'accessibilité
  - Nombre réduit des plus marginalisés n'ayant pas accès et l'utilisation des installations
  - Participation accrue des plus marginalisés, non seulement comme bénéficiaires mais aussi dans des rôles actifs avec responsabilités et rétributions si possible.